



P - 106

**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE**

Brussels, November 1983

THE DEVELOPMENT OF THE INFORMATION MARKET (1)

The Commission has just approved a draft proposal for a Council Decision adopting a Community programme for the development of the specialized information market in Europe. Specialized information is higher-level information of an international nature for professional use in sectors such as science and technology, social, cultural and economic development, trade and industry, business and finance, marketing, etc. The new, more sophisticated information services offer a wider range of possibilities than the traditional media and also require more extensive markets. It must be observed, however, that European information suppliers are failing to exploit the considerable scope of the Community market and that this market is being increasingly penetrated by non-European information products and services. This tendency seems bound to continue, widening the gulf between the EEC on the one hand and the United States and Japan on the other. The proposed schemes are intended to eliminate the present state of market fragmentation, iron out the existing disparities in the development levels of the various Member States and stimulate a consistent development of the information market throughout the Community. This programme is complementary to Community programmes such as ESPRIT, INSIS and CADDIA.

Information has become a key factor in the economic, social and cultural evolution of our society. According to forecasts for the coming decade, potential annual growth rates of between 15 and 30% are to be expected for the information services. Information accounts for an ever greater part of the gross national product of the industrialized countries and is one of the very few sectors currently generating new jobs. Non-European information products and services are penetrating the European markets to an increasing extent, and this has the effect of widening the gulf between the Community on the one hand and the USA and (possibly in the future) Japan on the other. The European States thus risk incurring a dangerous technological and cultural dependence. The exportation of information services from the United States should also be considered tantamount to the exportation of unemployment insofar as it reduces the potential for job creation in the Community.

(1) COM(83) 661 final

The new, more sophisticated information services offer greater possibilities than the traditional media and also require more extensive markets. One of the main reasons why Europe has lagged behind in this field is that it has failed to exploit the considerable scope of the Community market. The present fragmented state of the market and the disparities between the various Member States as regards the level of development in the information sector constitute an obstacle to any consistent development of an optimum information market throughout the Community.

With a view to rectifying this situation, the Commission has held discussions with representatives of the Member States, professional organizations and associations of private companies, with the result that a Community programme has been drawn up for the development of the specialized information market as regards supply, distribution and demand.

The Community Approach

Between 1975 and 1983 the Commission launched three successive three-year Community action plans which have resulted, among other things, in

- the creation of the Community telecommunications network, Euronet, used in 1982 by some 2 500 EEC organizations for a total of 60 000 hours ;
- the launching of an information services network, DIANE, providing access to about 500 data bases throughout the Member States ;
- active support for about 50 information projects being carried out by the European information industry.

The new five-year programme is not only designed to serve as an immediate extension of previous activities, but is also intended to redirect and continue such projects in the light of the present situation. The proposed programme is part of a more general Community approach aimed at strengthening the Community's position in sectors such as :

- information technology
- telecommunications
- education and training in the new technologies
- the information market.

Schemes relating to the information market are thus complementary to Community programmes such as

- ESPRIT, the Community programme of support for the sectors supplying new information technologies ;
- INSIS and CADDIA, projects for the development of inter-institutional information-exchange systems ;
- Vocational training and new information technologies - new Community projects for the period 1983-1987.

Context and Objectives of the Projects

The international character of the information market today gives rise to more and more matters of common interest and importance which it may not be possible to tackle effectively by means of national or bilateral measures. A more appropriate solution is that of a study based on coordinated joint efforts. The Commission therefore proposes a five-year programme the objectives of which are :

- to improve the information environment and market conditions with a view to encouraging the use of information products and services of European origin. This is to be achieved by means of suitable measures designed to remove the existing technical, linguistic, commercial and other barriers, thereby improving the transparency of information supply and demand ;
- to increase the supply and quality of European information services and products in sectors of Community interest by providing support for innovation. These sectors will be selected on the basis of a knowledge of the market and according to the information requirements of the production and R&D sectors, especially in fields characterized by rapid development.

The programme will also place special emphasis on the distribution of specialized information in the Community's least-favoured regions, where gaps in supply and demand are at present a problem.

Lines of Action

In order to promote the development of specialized information market in Europe, three main factors must be taken into account in defining suitable projects :

- the utilization of economies of scale in Europe ;
- the competitiveness of European information products and services ;
- the identification of sectors which would benefit socially, culturally, strategically and economically from information products and services.

In view of these basic considerations, the object of projects will be to :

- exploit economies of scale ;
- increase market transparency ;
- improve the supply and quality of European information products and services.

The programme will be implemented by way of suitable information-related projects, through contracts between the Commission and experts, institutions, undertakings or other competent bodies. These contracts will relate to the preparation, execution and consolidation phases of projects and will be concluded in accordance with appropriate procedures, including invitations to tender and calls for proposals.

The programme concerns a range of urgent, practical problems in an important, though limited field. In parallel with this, the Commission is preparing another communication to the Council on the development of a Community information market policy. The main characteristics of such a policy will be that it :

- covers all the vital aspects of the general information market, as regards both professional information and consumer information;
- aims at establishing common rules governing the use of and access to the new information and telecommunications technologies ;
- aims at removing existing barriers to the free exchange of information, including those of a political or legal nature.

INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE

Bruxelles, novembre 1983

LE DEVELOPPEMENT DU MARCHE DE L'INFORMATION (1)

La Commission vient d'approver un projet de proposition de décision du Conseil sur un programme communautaire pour le développement de l'information spécialisée en Europe. L'information spécialisée est une information de haut niveau, à caractère international, destinée aux professionnels dans des domaines tels que les sciences et techniques, le développement social, culturel et économique, le commerce et l'industrie, les affaires et la finance, le marketing, etc. Les services d'information nouveaux et plus sophistiqués offrent davantage de possibilités que les média traditionnels et requièrent également des marchés de plus grandes dimensions. Par contre, on constate un manque d'exploitation de la dimension du marché communautaire par les fournisseurs européens d'information et une pénétration croissante des produits et des services d'information non-européens. Cette tendance semble devoir se poursuivre et creuser l'écart entre la CEE, d'une part, et les Etats-Unis et le Japon, d'autre part. Les initiatives proposées visent à éliminer la fragmentation actuelle du marché et les différences qui existent entre les niveaux de développement des différents Etats membres, et de stimuler le développement harmonieux du marché de l'information dans l'ensemble de la Communauté. Ce programme est d'un caractère complémentaire aux programmes communautaires, tels que ESPRIT, INSIS et CADDIA.

L'information est devenue un élément clé du développement économique, social et culturel de notre société. Selon les prévisions pour la décennie à venir, les taux de croissance potentiels des services de l'information se situeront entre 15 et 30% par an. L'information prend une part croissante dans le produit national brut des pays industrialisés et constitue un des rares secteurs créateurs de nouveaux emplois. Les marchés européens sont pénétrés de plus en plus par des produits et des services d'information non européens. Cette situation creuse l'écart entre la Communauté, d'une part, et les Etats Unis, et peut-être dans l'avenir le Japon, d'autre part, ce qui risque d'entrainer une dépendance technologique et culturelle dangereuse pour les pays européens. Les exportations des services d'information par les Etats Unis doivent également être considérées comme une exportation de chômage, diminuant des possibilités de créations d'emplois dans la Communauté.

(1) COM(83) 661

Les services d'information nouveaux et plus sophistiqués offrent davantage de possibilités que les média traditionnels et requièrent également des marchés de plus grandes dimensions. Une des raisons majeures du retard de l'Europe est le manque d'exploitation de la dimension du marché communautaire. La fragmentation actuelle du marché et les écarts existant entre les niveaux de développement des différents Etats membres dans le secteur de l'information est un obstacle à un développement harmonieux d'un marché optimal de l'information dans l'ensemble de la Communauté.

Dans cet objectif, la Commission a eu des discussions avec les représentants des Etats membres, des organisations professionnelles et des associations des entreprises privées qui ont mené à la formulation d'un programme communautaire pour le développement du marché de l'information spécialisée relatif à la fourniture, la distribution et la demande.

L'approche communautaire

Entre 1975 et 1983 la Commission a successivement lancé trois Plans d'action triennaux communautaires, qui ont abouti, entre autres, à

- la réalisation du réseau communautaire de télécommunications, Euronet qui, en 1982, a été utilisé par quelques 2 500 organisations de la CEE, pendant 60 000 heures;
- le lancement d'un réseau de services d'information, DIANE, donnant accès à quelque 500 bases de données dans tous les Etats membres;
- l'encouragement actif de quelque 50 projets d'information réalisés par l'industrie européenne de l'information.

Le nouveau programme quinquennal est conçu non seulement comme prolongement immédiat des actions précédentes, mais vise à réorienter et à étendre ces actions à la lumière de la situation actuelle. Le programme proposé fait partie d'une approche communautaire plus générale visant à renforcer la position dans des secteurs comme:

- technologie de l'information
- télécommunications
- enseignement et formation aux nouvelles technologies
- marché de l'information.

C'est ainsi que les initiatives dans le domaine du marché de l'information sont complémentaires aux programmes communautaires tels que

- ESPRIT, programme communautaire d'assistance aux secteurs fournant de nouvelles technologies de l'information;
- INSIS et CADDIA, projets de développement de systèmes d'échange interinstitutionnel d'information;
- Formation professionnelle et nouvelles technologies de l'information - nouvelles initiatives communautaires durant la période 1983-1987.

Cadre et objectifs des actions

Le caractère international du marché de l'information d'aujourd'hui relève un nombre croissant de questions d'intérêt et d'importance communs, pour lesquels les démarches nationales ou bilatérales peuvent être moins efficaces. Elles se prêtent plutôt à une étude sur la base de démarches coordonnées et communes. La Commission propose en conséquence un programme quinquennal avec les objectifs:

- d'améliorer l'environnement de l'information et les conditions du marché pour favoriser l'utilisation des produits et services d'information d'origine européenne. Cet objectif sera atteint par des mesures appropriées visant à éliminer les obstacles techniques, linguistiques, commerciaux et autres qui existent actuellement, et par là à améliorer la transparence de l'offre et de la demande d'information;
- de renforcer l'offre et la qualité des services et produits européens d'information dans des secteurs d'intérêt communautaire, en apportant un soutien aux innovations. Le choix de ces secteurs sera guidé par une connaissance du marché et par les besoins d'information dans les secteurs de la production et de la R&D, en particulier dans les domaines connaissant un développement rapide.

Le programme accordera également une attention particulière à la diffusion de l'information spécialisée aux régions les plus défavorisées de la Communauté, où des lacunes dans l'offre et la demande se font actuellement sentir.

Lignes d'action

Pour favoriser le développement du marché européen de l'information spécialisée, trois éléments majeurs doivent être pris en compte lors de la définition d'actions appropriées:

- la valorisation des économies d'échelle en Europe;
- la compétitivité des produits et services d'information européens;
- l'identification des secteurs dans lesquels les produits et services d'information amèneraient des avantages sur le plan social, culturel, stratégique et économique.

Sur cette base les actions prévues visent à:

- exploiter les économies d'échelle;
- accroître la transparence du marché;
- renforcer la fourniture et la qualité des produits et services européens d'information.

Le programme sera mis en œuvre au moyen de projets appropriés d'activité d'information, et réalisé dans le cadre de contrats entre la Commission et des experts, institutions, entreprises ou autres organismes compétents. Ces contrats porteront sur les phases de préparation, de réalisation et de consolidation de ces projets et ils seront conclus sur la base de procédures adéquates qui comprendront des appels d'offres et des appels aux propositions.

Le présent programme se réfère à une série de problèmes pratiques et urgents dans un domaine important, mais limité. En parallèle, la Commission est en train de préparer une autre communication au Conseil qui vise au développement d'une politique communautaire du marché de l'information. Les caractéristiques principales d'une telle politique seront:

- la couverture des aspects essentiels du marché général de l'information, soit dans le domaine de l'information professionnelle, soit dans l'information de consommateur;
- l'établissement des règles communes du jeu pour l'utilisation et l'accès aux nouvelles technologies d'information et de télécommunication;
- l'élimination des obstacles existant dans l'échange libre des informations, y inclus les obstacles politiques et de réglementation.